

**SESSION PLENIERE DES 26 ET 27/01/2015**

**LA « SILVER ECONOMIE » EN PAYS-DE-LA-LOIRE**

**CE QUE DIT LA CONTRIBUTION DU CESER (avis téléchargeable dans son intégralité sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr))**

Le rapport rappelle la saisine du conseil régional : identifier les moyens d'accélérer le développement de la « Silver économie en Pays-de-la-Loire » en intégrant entre autres le thème du logement, de la recherche, de la formation et de l'innovation, des services à la personne et de l'appui aux territoires ».

Afin d'y répondre, **le Ceser a choisi de bâtir son rapport sur la base d'une analyse des attentes et des besoins des seniors**. Il rapport s'est par ailleurs concentré sur les compétences régionales.

Il est composé, outre l'introduction, de quatre parties :

**- saisine régionale et éléments de contexte**

- => rappel des axes du contrat de filière « silver économie »
- => dix actions inscrites au niveau national dans le cadre du contrat de filière
- => le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement
- => définition des termes « seniors » et « silver économie » et analyse de ce concept

**- données statistiques concernant l'enjeu du vieillissement**

- => évolution de la démographie : forte augmentation du nombre de seniors attendue dans la Région
- => données statistiques sur l'évolution de l'espérance de vie
- => données statistiques sur le revenu et la consommation des seniors

**- la société face à l'enjeu du vieillissement : des acteurs nombreux face à des attentes diverses**

- => les seniors retraités : une grande variété de situations, d'attentes et de besoins. Distinction entre les retraités dits « actifs », « fragiles », et « dépendants ou en perte d'autonomie »
- => les acteurs au service des seniors : une offre plurielle : l'Etat, les ARS, les départements, les Régions, le Gérontopôle, les entreprises, l'ESS, les seniors acteurs.

**- les propositions d'actions**

- => **mieux informer** les seniors et leurs proches : via un site internet dédié, un envoi de courrier à l'ensemble des seniors, par une communication de proximité et des lieux d'échanges dédiés ; intégrer une communication positive sur les seniors dans la politique de communication de la Région.
- => étudier la création d'un **pack seniors** : avec un diagnostic **santé**, un diagnostic **habitat**, un pass « **culture sports et loisirs** », une formation de mise à niveau sur les outils **numériques**, une offre de **soins de confort** pour les seniors.
- => renforcer les actions engagées en matière de **développement économique**, en favorisant le développement de **produits et services innovants**, en constituant un **panel** régional de seniors, en développant des **formations commerciales** adaptées aux attentes des seniors, en proposant une formation « publics seniors » à l'attention des artisans, en intégrant des « engagements seniors » dans la démarche RSE des entreprises ligériennes, en favorisant l'investissement des seniors dans les associations et sur les territoires.
- => **coordonner les acteurs** et optimiser les dispositifs mis en œuvre : en **cartographiant les actions publiques orientées seniors** et les moyens budgétaires mis en œuvre, en recensant les actions conduites par les **associations** en direction des seniors, en amplifiant l'effort d'**adaptation des logements sociaux** pour un « design universel », en optimisant le dispositif de **formation en direction des aidants professionnels et des proches-aidants**, en soutenant le développement du **transport solidaire**, en promouvant les **nouveaux modes de logement**, en favorisant l'information sur les questions relatives à la **transmission de patrimoine**, en développant les **diagnostics territoriaux** et la démarche « ville amie des aînés » en Pays-de-la-Loire.

### CE QU'A DIT LA CGT – Intervention de Francine DESNOS

La CGT remercie la rapporteure et les chargés de mission pour leur travail d'écoute et de synthèse.

La place grandissante des retraités dans la société crée une situation inédite pour son organisation.

Pour la CGT, vieillir est une chance, un progrès humain considérable pour les personnes comme pour la société. L'allongement de la durée de vie liée aux progrès de l'hygiène, de la médecine, à l'amélioration des conditions de travail et de vie, bien qu'inégal, est un acquis. Cette troisième partie de vie, dégagée des contraintes de l'emploi salarié, plus libre, doit permettre l'épanouissement de chacun et chacune dans des activités choisies et une vie sociale riche. Elle doit s'envisager sans crainte de la prise en charge de son vieillissement. La CGT milite pour la construction d'une société pour tous les âges qui fait de la solidarité intergénérationnelle et du « bien vieillir » de véritables défis à relever.

Le CESER a choisi de répondre à la saisine du conseil régional, dont l'objet était d'identifier « *les moyens d'accélérer le développement de la « silver économie » en Pays-de-la-Loire* », en basant son rapport sur une analyse des attentes et des besoins des retraités dans leur diversité. La CGT a partagé ce choix afin de permettre au CESER d'élaborer des préconisations dans le cadre d'une économie au service des seniors et tenter de sortir de la bataille idéologique considérant le vieillissement comme autant d'opportunités pour faire des profits.

L'étude se concentre sur les retraités. La CGT aurait souhaité une évocation plus importante de la population active, car les conditions de travail d'aujourd'hui influent sur l'état de santé des retraités de demain. De plus, des retraités sont conduits à exercer une activité professionnelle d'appoint au regard de la faiblesse des niveaux de pensions.

Le rapport dresse un portrait statistique de la situation des retraités. Il pointe ainsi les inégalités concernant l'espérance de vie selon le milieu social, la stagnation de l'espérance de vie en bonne santé, et le faible revenu moyen des retraités âgés.

Pour la CGT, ces données seront à réactualiser rapidement. En effet, les réformes successives des retraites, impliquant un recul de l'âge de fin d'activité et un allongement des périodes de cotisations, vont avoir des effets importants sur le montant des retraites (baisse du niveau des pensions) mais aussi sur les conditions de vie et de santé « d'entrée à la retraite ». Ainsi, le nombre croissant de citoyens renonçant aux soins (33 % en 2013 selon le baromètre Europe Assistance) aura à terme des conséquences graves. La problématique de l'adaptation des entreprises au vieillissement de la population doit être aussi posée, notamment en matière d'aménagement des conditions de travail pour les seniors et pour les aidants familiaux..

La CGT partage en grande partie les préconisations du Ceser dont un certain nombre s'inscrivent dans les deux défis identifiés par le CESE : prévenir le vieillissement et vieillir le plus longtemps chez soi. La proposition de création du pack seniors, prenant en compte les attentes et besoins des personnes âgées, dans des domaines variés, est originale. La mise en réseaux des différents acteurs est primordiale.

Pour la CGT, la problématique de l'accueil des personnes âgées en établissement est insuffisamment traitée tant sur les conditions d'accès (places, financement...) que sur les conditions de travail des personnels (statuts, formation, valorisation et reconnaissance des compétences...). La CGT revendique par ailleurs un grand service public d'aide à la personne.

Enfin, pour la CGT il n'est pas possible de parler adaptation de la société au vieillissement sans aborder la question du financement. La CGT approuve notamment le Cese quand il constate que les 645 millions d'euros prévus dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement sont largement insuffisants. La CGT revendique un droit universel de compensation à la perte d'autonomie pour tous les âges se traduisant par une aide personnalisée au regard des situations de vie, et ce dans le cadre de la sécurité sociale.

Au regard des défis posés, la CGT dénonce le énième report du projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.

Ces remarques étant faites, la CGT votera le rapport.

**VOTES : Le texte proposé a été adopté par 78 voix pour, 1 contre et 5 abstentions.**